

**Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire**

**du jeudi 18 mai 2017**

**Présents ou représentés :**

**Collège A :** Patrick Barrès, Philippe Canguilhem (procuration à Sébastien Rayssac), Agnès Daurat, Karine Duvignau, Emmanuelle Garnier, Ollivier Haemmerlé, Christine Mias (procuration à Patrick Barrès), Caroline Thierry.

**Collège B :** Hélène Charlery (procuration à Emmanuelle Garnier), Pascale Chiron (procuration à Caroline Thierry), Thierry Hénocq (procuration à Patrick Barrès à partir de 14h), Julien Labetaa (procuration à Sébastien Rayssac), Sophie Lécole Solnychkine (procuration à Ollivier Haemmerlé), Christian Mange, Elodie Quillier Valbuena (procuration à Hosni Mernari à partir de 14h), Sébastien Rayssac.

**Collège BIATSS:** Rose-Mary Expert, Hosni Mernari, Elisabeth Munier.

**Collège Étudiants :** Benjamin Bouteille (procuration à Axel Loscertales), Robin Cantaloube, Hamid Djarane (procuration à Robin Cantaloube), Axel Loscertales (procuration à Christian Mange à partir de 15h), Emmanuel Renaud, Ségolène Rouve, Aurélie-Anne Thos (procuration à Robin Cantaloube).

**Collège des personnalités extérieures :** Chantal Duprat-Maurel (procuration à Ollivier Haemmerlé).

**Invités :** Bernard Coulette, Jérôme Coutellier, Alexa Craïs, Alain Dintilhac, Rosane Henri, Sabrina Labbé, Laurent Matuszewski, François Mengarduque, Cédric Pradines, Michèle Saint-Jean, Marc Rivère, Sarah Zuger.

**Excusés :** Michel Catlla, Alice Christnacht, Véronique Vidal.

**Secrétaire de séance :** Isabelle Martin

Ollivier Haemmerlé, Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 13h15, le quorum étant atteint.

### **RAPPEL ORDRE DU JOUR**

- Point sur la gestion des emplois du temps et des salles pour la rentrée universitaire 2017/2018 présenté par le Directeur Général des Services).
- Validation du compte-rendu de la CFVU du 20/04/17 (vote).
- Campagne d'emplois à venir : document de cadrage
- Décret enseignants-chercheurs : formation des Enseignants chercheurs.
- Demande de nouvelles sections universitaires d'apprentissage : L3 MIASHS parcours informatique (vote)
- Capacités d'accueil et modalités de recrutement des M2 de Psychologie, ainsi que des M1 et M2 d'Ergonomie (vote).
- Ouverture de la Licence d'allemand aux débutants (vote).
- Convention de Master co-accréditation : SIGMA (mention Géomatique) (vote)
- Calendrier sur les demandes de tiers temps (vote)
- Campagne d'habilitation des DU sessions 1 et 2 (vote).
- Point sur les groupes de travail (charte des étudiants salarié(e)s, règlement intérieur de la CFVU, harcèlement...).

➤ **Point sur la gestion des emplois du temps et des salles pour la rentrée universitaire 2017/2018.**

Présenté par M. Alain Dintilhac, Directeur Général des Services par intérim et M. Cédric Pradines, responsable du service de la gestion des salles.

Lors de la dernière rentrée universitaire, la concomitance d'une hausse de l'effectif étudiant, de l'emménagement dans de nouveaux locaux et de la mise en place d'une nouvelle offre de formation a entraîné un certain nombre de dysfonctionnements dans la gestion des emplois du temps et des salles.

Un état des lieux a été dressé afin de pouvoir déterminer les améliorations à apporter dès la rentrée prochaine. La toute première difficulté réside dans l'anticipation des effectifs des étudiants d'une année sur l'autre.

L'absence de calendrier commun pour des raisons compréhensibles et le manque de coordination entre les différents interlocuteurs rendent la gestion des emplois du temps et celle des salles très compliquées. Des habitudes fortement ancrées conjuguées à l'absence de réelle procédure rendent le dispositif très compliqué pour l'ensemble des personnels et des usagers.

Les premières indications remontant d'APB laissent présager une hausse d'effectif de 15% pour la rentrée 2017. La sélection en M1 en Psychologie dans de nombreux établissements risque également d'entraîner une hausse de nos effectifs.

Une démarche d'amélioration du dispositif semble donc indispensable. Les équipes enseignantes et administratives ont d'ores et déjà été mobilisées sur le sujet.

Des propositions pour la rentrée 2017 ont été mises en place dans le cadre d'une démarche politique, et une démarche opérationnelle.

Un calendrier général opérationnel a été élaboré avec des dates de rencontres qui ont commencé le 18/04/17 et doivent se terminer le 13/07/17.

Question Hosni Mernari

La réservation des salles sur la semaine est-elle vraiment bien répartie du lundi au vendredi ? Quelles sont les habitudes fortement ancrées constatées, et est-il possible d'avoir une prévision des effectifs pour l'année prochaine ?

Réponse Alain Dintilhac et Cédric Pradines

Les réservations sont malheureusement plus souvent marquées sur le milieu de la semaine avec une plus faible demande le lundi et le vendredi. Le blocage des salles à la journée ou à la semaine sur le logiciel CELCAT est également une mauvaise habitude.

Les effectifs à la rentrée prochaine sont estimés à 2 500 étudiants de plus.

Intervention Elodie Quillier Valbuena

Il conviendrait d'associer les enseignants à ce groupe de travail sur l'élaboration des emplois du temps.

Intervention Elisabeth Munier

Les Biatss ne sont pas assez entendus par les enseignants lors de l'élaboration des emplois du temps. La transmission des documents est assez difficile et un manque de bonne volonté de certaines personnes entraîne parfois des incohérences au sein des équipes.

### **Informations générales du VP CFVU**

Le groupe de travail externe de la COMUE relatif à la feuille de route s'est réuni deux fois. Malheureusement, la première date a été fixée sans concertation avec les établissements, et aucun membre de l'équipe de direction de l'établissement n'a pu y participer. Suite à nos protestations, le calendrier a été revu afin qu'au minimum les établissements membres du noyau dur soient représentés.

Le groupe de travail interne « Formation Vie Étudiante » s'est réuni une première fois le 11/05. La prochaine réunion est prévue le 07/06/17.

➤ **Validation du compte-rendu de la CFVU du 20 avril 2017.**

**La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 20/04/17 (sous réserve des modifications demandées).**

Votants : 25

Pour : 25

**I. Campagne d'emplois à venir : document de cadrage**

Présentation Ollivier Haemmerlé

La Vice-Présidente du CA souhaite un avis ou d'éventuelles réactions sur le document voté en CT le 20/04/17. Ce document sera présenté prochainement en CR.

Intervention Elodie Quillier Valbuena

Il est dommage que l'on nous demande de nous prononcer sur un document de cadrage alors que la campagne d'emplois est d'ores et déjà en préparation au sein des UFR.

Réponse Ollivier Haemmerlé

C'est effectivement dommage, mais nous pouvons tout de même émettre des remarques sur ce document. Elles ne seront prises en compte que pour la prochaine campagne d'emplois.

**II. Décret enseignants-chercheurs : formation des Enseignants chercheurs**

Présentation Ollivier Haemmerlé

L'article 13 du décret n°2017-854 du 09/05/17 modifiant le décret statutaire des maîtres de conférences et des professeurs des universités indique que les nouveaux maîtres de conférences bénéficieront d'une décharge de 32 heures avec obligation de suivre une formation à la pédagogie. Cet article devant vraisemblablement entrer en vigueur dès la rentrée prochaine, et n'étant pas en mesure de mettre en place un tel dispositif dans des délais aussi courts, les VP-CFVU des établissements du site ont proposé que soit rendu obligatoire le dispositif de formation mis en place par le SIUP de la COMUE.

L'article 14 stipule en outre qu'au cours des cinq années suivant leur titularisation, les maîtres de conférences bénéficient, sur leur demande, d'une formation complémentaire (32 heures de décharge) visant à l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice de leur métier. Aucun dispositif permettant de mettre en œuvre ce décret n'existe à

l'heure actuelle sur la place toulousaine. Il faudra donc le mettre en place dans l'année qui vient.

### **III. Demande d'ouverture d'une nouvelle section universitaire d'apprentissage : L3 MIASHS parcours Informatique et SHS.**

Présentation Sarah Zuger et Bernard Coulette

L'objectif de la demande est l'ouverture en apprentissage de la Licence 3 MIASHS du parcours « Informatique et SHS » à la rentrée universitaire 2018.

Cette formation existe actuellement en formation initiale au sein du Département Mathématiques-Informatique, et depuis la rentrée 2016 en contrat de professionnalisation.

Le public de cette formation est composé d'étudiants titulaires d'un DUT Informatique, d'une L2 MIASHS, ou encore d'un BTS Informatique. A l'issue de la L3, la poursuite d'études peut se faire en Master MIASHS parcours ICE en alternance, ou dans d'autres filières de niveau M ou ingénieur. Une insertion dans la vie professionnelle est également possible.

Cette formation a un excellent taux de réussite au diplôme et d'insertion. Avec cette ouverture en alternance, les étudiants auront le choix d'intégrer la L3 en formation initiale ou en apprentissage.

Le projet est d'ouvrir cette formation en alternance avec un groupe correspondant à la moitié de la promotion, l'autre moitié serait en formation initiale.

L'alternance proposée est de 680 heures avec 32 heures en entreprise (incluant les congés payés).

Le planning sera identique pour les deux groupes, et un projet tutoré sera proposé aux étudiants qui n'auraient pas choisi l'alternance, pendant que l'autre groupe sera en entreprise.

La formation sera autofinancée grâce à la taxe d'apprentissage versée par les entreprises, augmentée de la subvention versée par la Région.

Ce projet a été validé à l'unanimité en Conseil de Département le lundi 06 mars 2017.

Question Robin Cantaloube

Le Master ICE est sélectif avec 24 places. Cela signifie-t-il que les étudiants extérieurs à l'UT2J seront automatiquement refusés ?

Réponse Bernard Coulette

Jusqu'à ce jour, tous les étudiants ne choisissent pas le Master ICE à l'issue de la L3, c'est pourquoi aucun refus n'a encore été recensé. Il est de plus tout à fait possible d'augmenter l'effectif dans une limite raisonnable.

Intervention Robin Cantaloube

Certains employeurs se servent parfois du dispositif de l'apprentissage pour éviter de recourir à des emplois stables, et ces apprentissages ne débouchent pas forcément sur des embauches. Les disciplines associées au SED sont-elles payantes ? Quelles sont les conditions prévues concernant les périodes de révision avant les examens ?

Réponse Sarah Zuger et Bernard Coulette

Les disciplines associées au SED sont gratuites.

Les deux groupes sont en contrôle continu avec des périodes d'examens identiques, les entreprises ont l'obligation de donner au moins cinq jours de congés avant les examens.

**La CFVU approuve à l'unanimité la demande d'ouverture d'une nouvelle section universitaire d'apprentissage : L3 MIASHS parcours Informatique et SHS.**

Votants : 26

Pour : 26

#### **IV. Ouverture de la Licence d'allemand aux débutants pour la rentrée universitaire 2017/2018.**

Présentation Alexa Crais

A l'UFR LLCE, des Licences ouvertes aux débutants existent déjà en Italien, Russe et Portugais.

Un constat d'effectif fragile (40 étudiants en majeure et mineure) nous conduit à proposer cette ouverture de la L1 allemand débutant, et ce à moyens constants. Elle n'est pas proposée au SED. A l'issue de la L1, les étudiants auront le même niveau que les L2.

Intervention Emmanuelle Garnier

Comment peut-on envisager d'obtenir le niveau B2 en Langue en seulement une année ?

Réponse Alexa Crais

Un plan pédagogique particulier et innovant a été mis en place avec les enseignants impliqués. Des tests en ligne seront organisés pour définir deux groupes en fonction des niveaux.

**La CFVU approuve à l'unanimité l'ouverture de la Licence d'allemand aux débutants pour la rentrée universitaire 2017/2018.**

Votants : 26

Pour : 26

**V. Capacités d'accueil et modalités de recrutement des M2 de Psychologie, ainsi que des M1 et M2 d'Ergonomie**

Présentation Eric Raufaste, Directeur de l'UFR de Psychologie

Le vote d'aujourd'hui apporte une légitimité à la mise en place des capacités d'accueil et des modalités déjà existantes à l'UT2J en M2 (et M1 Ergonomie) sur les années antérieures.

Question Robin Cantaloube

Notre syndicat est opposé à la sélection en Master. De nombreuses différences dans les dates de dépôt de dossiers sont constatées : une harmonisation serait souhaitable pour une meilleure lisibilité.

De plus, certains Masters refusent l'admission des étudiants si certaines UE ne sont pas obtenues en première session.

Cette modalité de sélection se doit d'être supprimée, c'est pourquoi un vote est demandé au sein de la CFVU.

Réponse Eric Raufaste

Chaque Master annonce des dates en fonction de l'équipe pédagogique, et cela répond à des besoins très différents de chacun. Le bassin de recrutement n'est pas forcément le même pour chaque Master.

Le recrutement en M2 a effectivement comme critère de sélection la validation du M1 dans sa totalité à l'entrée du M2.

Question Hosni Mernari

Les effectifs prévus sont-ils les mêmes que ceux de l'an dernier ? Combien de demande d'inscriptions par Master ?

Réponse Eric Raufaste

La prévision d'effectif que nous avons faite laisse entrevoir une légère hausse. Actuellement, les demandes d'inscriptions dans les Masters sont d'environ 350 au niveau de l'UFR. Au total, dans les différentes mentions il faut compter environ 450 étudiants.

Intervention Ollivier Haemmerlé

Un vote concernant la demande sur la suppression des modalités des UE non obtenues au premier semestre est annoncée aux membres de la CFVU.

Réponse Eric Raufaste

Ce vote remet en question le traitement des dossiers d'ici le 02 juin, et cela doit être reconsidéré en Conseil d'UFR.

Intervention Ollivier Haemmerlé

Après débat avec les Conseillers de la CFVU, une réflexion plus approfondie et qui concerne plusieurs acteurs au sein de l'UT2J doit être menée, le vote paraît précipité.

La demande de vote relatif à la suppression des modalités des UE non obtenues en première session est donc rejetée aujourd'hui.

**La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés les capacités d'accueil et modalités de recrutement des M2 de Psychologie, ainsi que des M1 et M2 d'Ergonomie.**

Votants : 24  
Contre : 07  
Abstentions : 02  
**Pour : 15**

## **VI. Convention d'application à la convention cadre de Master co-accréditation : SIGMA (mention Géomatique)**

Présentation Ollivier Haemmerlé

Une convention cadre a été mise en place au niveau de l'Université Fédérale de Toulouse avec les établissements du site co-accrédités à délivrer les diplômes nationaux de Master. Cette convention d'application avec l'INP concerne la mention de Master Géomatique qui a été validée en Conseil d'UFR dernièrement et en COMFOI le 12 mai 2017.

Intervention Laurent Matuszewski

C'est une formation qui existe uniquement en Master 2, et qui est enseignée sur deux sites (UT2J et INP). La capacité d'accueil est de 21 étudiants, aucun surcoût de droits d'inscription n'est demandé.

**La CFVU approuve à l'unanimité des suffrages exprimés la convention d'application à la convention cadre de Master co-accréditation : SIGMA (mention Géomatique)**

Votants : 26  
Abstentions : 03  
**Pour : 23**

## **VII. Calendrier sur les demandes de tiers temps**

Présentation Rosane Henri (Pôle des étudiants en situation de handicap de la DIVE)

Un calendrier de traitement relatif aux étudiants en situation de handicap durable qui souhaitent bénéficier de mesures particulières d'examens en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> session pour l'année universitaire 2017/2018 est présenté aux membres de l'assemblée.

Question Robin Cantaloube

Qu'est-il prévu pour les étudiants qui demandent ces accompagnements dans des situations d'urgence ou autres situations particulières après les dates butoir ?

Réponse Rosane Henri

La déclaration de handicap se fait lors de l'inscription à l'université, les personnes ne font pas systématiquement la demande de mesures particulières. Des rendez-vous sont réservés auprès de la médecine préventive pour recevoir les personnes qui souhaitent être accompagnées.

Ces mesures concernent uniquement les étudiants en situation de handicap durable, pas les étudiants relevant d'un handicap temporaire. Un projet concernant la mise en place d'une disposition pour traiter les autres demandes au sein de l'UT2J (via la DIVE et la chargée de mission handicap) est en cours de réflexion.

**La CFVU approuve à l'unanimité le calendrier de traitement des demandes de mesures particulières d'examens pour l'année universitaire 2017/2018.**

Votants : 26

Pour : 26

## VIII. Campagne d'habilitation des DU sessions 1 et 2

Présentation Ollivier Haemmerlé

Deux sessions d'examens concernant la campagne d'habilitation de vingt-quatre diplômes universitaires ont eu lieu lors des COMFOI du 24 mars et du 12 mai 2017. Vingt-trois DU ont reçu un avis favorable à l'unanimité, un a reçu un avis favorable à la majorité absolue sous réserve de suppression d'une phrase dans le texte de présentation et sur une rectification de chiffre dans le budget prévisionnel.

A la demande d'un membre de l'assemblée (Hosni Mernari) le vote se fera en deux fois :

Vote sur vingt-trois diplômes Universitaires sauf DU « Préparation aux études supérieures technologiques en langue française » de l'IUT de Figeac.

**La CFVU approuve à l'unanimité les vingt-trois diplômes Universitaires (sauf DU « Préparation aux études supérieures technologiques en langue française » de l'IUT de Figeac).**

Votants : **28**  
NPPV : 04  
**Pour : 24**

et vote sur le DU « Préparation aux études supérieures technologiques en langue française » de l'IUT de Figeac (selon avis favorable à la majorité des suffrages exprimés de la COMFOI du 12/05/17).

**La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés le DU « Préparation aux études supérieures technologiques en langue française » de l'IUT de Figeac.**

Votants : **25**  
NPPV : 01  
Contre : 07  
**Pour : 17**

**IX. Point sur les groupes de travail (charte des étudiants salarié(e)s, règlement intérieur de la CFVU, harcèlement...).**

Point reporté

Fin de séance à 16h15.

Le Vice-Président de la CFVU



Ollivier Haemmerlé